

Nantes, le 15 février 2018

Contrat d'Avenir pour les Pays de la Loire : Christelle MORANÇAIS rencontrera le Premier Ministre le mardi 20 février 2018

Quelques jours après la réunion du « Parlement des Territoires », le Premier Ministre a confirmé ce matin à **Christelle MORANÇAIS, Présidente de la Région des Pays de la Loire, qu'il la recevrait le mardi 20 février prochain, pour une réunion de travail sur le Contrat d'Avenir pour les Pays de la Loire.**

« Je vois dans cette rencontre un premier geste positif de l'Etat qui a entendu l'appel unanime des élus locaux, des représentants du monde économique et des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mais désormais, tout reste évidemment à construire.

Mardi prochain, je porterai auprès Premier Ministre la voix d'une région unie et déterminée à rebondir rapidement et collectivement après l'abandon de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Je lui rappellerai que la première exigence, c'est d'abord de sortir de l'ambiguïté concernant l'avenir de la ZAD. L'Etat doit faire preuve de fermeté afin d'évacuer totalement et définitivement cette zone de non droit et que les terres qui seront alors libérées retrouvent leur vocation agricole, dans des conditions très clairement définies.

Je lui exposerai ensuite les décisions qui ont été adoptées par le Parlement des Territoires, lundi dernier.

En premier lieu, l'exigence d'un respect rapide et intégral des engagements qu'il a pris publiquement, le 17 janvier dernier, après l'annonce de l'abandon du projet aéroportuaire.

Je lui demanderai ensuite de s'engager à signer le « Contrat d'Avenir pour les Pays de la Loire » que l'ensemble des élus et forces vives des Pays de la Loire appellent de leurs vœux. Un contrat qui devra impérativement répondre à nos faiblesses en termes d'infrastructures physiques et d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Mais un contrat qui devra aussi aider notre région à relever les défis des transitions numérique et écologique.

Comme la réunion de lundi l'a montré, l'ensemble des membres du « Parlement des territoires » restera très vigilant et mobilisé afin que ses exigences soient entendues et respectées. **Le Gouvernement doit désormais s'engager et élaborer avec nous un calendrier d'action précis. C'est le message que je porterai auprès du Premier Ministre au nom de notre Région. »**

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE - Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 - 06 82 80 18 92